

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 34 (1997)
Heft: 1292

Rubrik: Médias

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Parité, mode(s) d'emploi

Pour le 8 mars, journée internationale de la femme, le Bureau de l'égalité des droits entre homme et femme, le Collectif du 14 juin et la Conférence romande des déléguées à l'égalité ont organisé à Genève une conférence-débat sur «les enjeux de la participation des femmes à la vie politique»; ou comment expliquer la relative invisibilité des femmes dans la vie politique alors qu'elles représentent la moitié du monde. Ateliers et débat ont réuni une cinquantaine de femmes pour réfléchir et adopter des résolutions en vue d'améliorer la représentation des femmes dans les instances politiques.

NE FAISONS PAS les difficiles. Certes, la présence des femmes dans les instances politiques se renforce, tendant à prouver que les quotas investissent les mentalités et les identités collectives. Comme l'a souligné Yvette Jaggi dans sa conférence, les parlements se féminisent progressivement depuis 1971: 21,5% de femmes au Conseil national en 1995, 17% au Conseil des Etats. Même les cantons partagent les hémicycles, 22% de députées, et dans les conseils communaux, la présence féminine atteint presque le tiers des élus pour les villes de plus de 100 000 habitants.

Tout paraît idéal si quelques nuages n'assombrissent le ciel. Dans les exécutifs, les femmes se font rares, les partis ne leur laissant une place sur les affiches qu'en désespoir de cause, ou alors animés par un volontarisme qui tient plus de l'opportunisme face à un «thème porteur» que de la conviction.

Quand il s'avère que les femmes sont nombreuses – surreprésentées? – à la tête d'un gouvernement ou d'un parti, les hommes se rebellent, n'hésitant pas à interdire l'entrée des femmes à un poste important, tel la direction du PSS. Enfin, c'est au moment où la perte de confiance de la population envers ses élus est la plus forte qu'on extirpe alors les femmes des coulisses des partis et qu'on les charge de redonner noblesse et virginité (c'est encore une valeur sûre) à la chose publique, alors que les hommes préfèrent le règne prédominant du monde économique auquel est inféodé le politique.

Promotion active

Si les femmes présentes à la conférence ont relevé l'avancée indéniable, mais à nuancer, des femmes dans la politique, elles ont aussi constaté l'extrême difficulté à recruter des femmes prêtes à figurer sur des listes. La parité, la belle affaire, encore faut-il qu'il y ait suffisamment de candidates. Clamer de beaux principes égalitaires alors que les femmes n'osent ou ne peuvent faire le premier pas est donc insuffisant. Les femmes hésitent essentiellement pour deux raisons à se lancer en politique: la peur d'ajouter une troisième occupation aux activités professionnelle et fa-

miliale, et l'angoisse de l'incompétence. Il faut donc engager activement et concrètement une promotion visant à faciliter l'entrée des femmes en politique. En aval, les départements d'instruction publique devraient mettre sur pied des cours de citoyenneté qui rappellent qu'une démocratie non diversifiée est inachevée, que l'égalité des femmes et des hommes est un principe de base qui fonde notre société. En amont, les partis doivent tout faire pour favoriser l'émergence d'ambitions féminines. Transformer la substance des partis, inscrire systématiquement la lutte pour l'amélioration des conditions de la femme dans leurs priorités. Mais aussi aménager les horaires de réunions pour permettre aux femmes avec charge familiale d'y participer, rétribuer le coût des gardes d'enfants les soirs où les mères doivent s'absenter. Le 8 mars, c'était aussi la journée de la prière. Agissons pour que ces vœux pieux soient réalisés. gs

Médias

TOUJOURS PLUS DE journaux collaborent pour la diffusion de messages publicitaires. Trois cas récents en Suisse alémanique: Le *TagessAnzeiger* et la *SonntagsZeitung* s'unissent pour publier des annonces de recrutement de collaborateurs de haut niveau (les fameux cadres en français des affaires).

MEDIA TREND JOURNAL, mensuel alémanique, lance son site sur Internet (<http://WWW.mtj.ch/>) et publie un dossier consacré à ce médium dans son édition de mars. En consultant la liste des 68 journaux présents sur Internet le 11 février, la surprise est grande d'y voir la grande majorité (11) des quotidiens romands.

LA CONCURRENCE EST grande sur le marché médiatique bernois où paraissent trois quotidiens locaux, où émettent trois radios et une télévision locale.

N'oublions pas les deux quotidiens gratuits et la SSR pour faire bonne mesure... cfp